



BENOIT HAMON
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRES DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ET DE LA CONSOMMATION

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr/dgccrf

Paris, le 14 décembre 2012
N° 287

Benoît HAMON, Ministre délégué à la Consommation, dresse un premier bilan de l'Opération de Fin d'Année de la DGCCRF

Benoît HAMON s'est déplacé aujourd'hui dans des entrepôts à Aubervilliers pour participer à une action de contrôle de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), qui visait à vérifier la conformité et la sécurité d'articles d'habillement et d'objets de décoration, avant diffusion dans les magasins distributeurs.

A cette occasion, le ministre a dressé un bilan de l'« Opération Fin d'Année » menée par la DGCCRF. Celle-ci conduit chaque fin d'année des opérations de contrôle et d'information renforcées portant sur la consommation festive. Elle intensifie ses contrôles, lors des deux derniers trimestres de l'année, sur les jouets, les cadeaux et les denrées alimentaires qui sont proposés au moment des fêtes de Noël et du Nouvel an.

A ce jour, plus de 15 000 vérifications dans 4 200 établissements ont été réalisées dans le cadre de l'opération qui doit durer jusqu'à la mi-janvier 2013. Le taux infractionnel s'élève actuellement à 13,3 % (328 intentions de procès-verbaux, 302 mesures administratives et 1 526 rappels à la réglementation), contre 10,5 % en 2011.

S'agissant des produits alimentaires, Benoît HAMON note avec intérêt les opérations réalisées conjointement par la DGCCRF et les services de Gendarmerie de l'OCLAESP. En 2012 plus de 100 tonnes de produits alimentaires et des milliers de bouteilles ont été saisies ou détruites. Les principales infractions concernaient la tromperie et la falsification de denrées. Ces constatations montrent la nécessité de maintenir la vigilance des autorités de contrôle, en particulier pendant l'intense activité commerciale à l'approche de Noël.

Benoît HAMON salue l'action indispensable de la DGCCRF en faveur de la protection des consommateurs.

Cabinet de Benoît HAMON – Anne-Sophie DE FAUCIGNY : 01 53 18 41 04
Contact presse DGCCRF Marie TAILLARD : tél : 01 44 97 23 91 -
communication@dgccrf.finances.gouv.fr